



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : DIRECTION TERRITORIALE NORD EST DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 169 Rue NEWCASTLE
Commune NANCY
Code postal 54000
Nature des activités : GERER DEVELOPPER EXPLOITER ET MODERNISER LA VOIE D EAU
Qualification : ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Row B1: CASTOR FIBER, CASTOR D EUROPE, COMPLEMENT D UN GITE SUR UNE BERGE EN PROFIL DIGUE SUR LE CANAL DES VOSGES A MANGONVILLE ET BAINVILLE-AUX-MIROIRS (54)

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *
Protection de la faune ou de la flore [] Prévention de dommages aux forêts []
Sauvetage de spécimens [] Prévention de dommages aux eaux []
Conservation des habitats [] Prévention de dommages à la propriété [X]
Etude écologique [] Protection de la santé publique []
Etude scientifique autre [] Protection de la sécurité publique []
Prévention de dommages à l'élevage [] Motif d'intérêt public majeur [X]
Prévention de dommages aux pêcheries [] Détention en petites quantités []
Prévention de dommages aux cultures [] Autres []
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Restauration de berge du bief 37 versant Moselle du canal des Vosges et d'un ouvrage hydraulique sur les communes de Mangonville et Bainville aux miroirs (54)

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :
COMBLEMENT D UN GITE

.....

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : GEML

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : FEVRIER 2024
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : GRAND EST

Départements : MEURTHE ET MOSELLE

Cantons : MEINE AU SAINTOIS

Communes : MANGONVILLE ET BAINVILLE-AUX-MIROIRS

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : VOIR DOSSIER

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

La capacité de report est suffisante sur le site et la construction d'un gîte de substitution n'est pas nécessaire

- Plantation de pommiers

- Poursuite des actions de la fiche action 13 du plan regional d actions en faveur du castor

- Aménagements de passage pour l'espèce

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

COMPTE RENDU DE FIN D OPERATION TRANSMIS A LA DREAL GRAND EST

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à NANCY
le
Votre signature